colon qui ne l'aurait jamais connue, s'il était demeuré sur sa première terre. C'est bien le cas de dire que tous nos petits cultivateurs des vieilles paroisses se feraient colons s'ils connaissaient la bonne fortune qui les attend dans les cantons du Nord.

2º C'est le travailleur pauvre, c'est le journalier des villes et des campagnes qui n'a pour vivre lui-même et nourrir sa famille que le prix de son labeur quotidien. Il est dur d'être ainsi enchaîné à une tâche ingrate sans aucun espoir d'améliorer sa position; car il n'y a point d'avenir pour le pauvre journalier. Son travail suffit à peine aux besoins de chaque jour et ne permet point de faire des économies qui seraient un refuge contre les jours mauvais. Aussi, s'il survient un accident, une maladie ou un manque d'ouvrage, voilà le besoin, la gêne, la misère qui s'installe au foyer de la famille. Et même en supposant que l'ouvrage ne manque jamais, que la santé dure toujours, le travailleur est-il à l'abri du malheur? Non; il faut compter encore avec l'âge qui diminue les forces, enlève la vigueur, rend le travail impossible et ne laisse au vieillard pour subsister que la charité publique ou l'assistance de ses enfants. Triste condition que celle-là! mais grâce à Dieu, il est possible de l'éviter. Les cantons du Nord offrent un autre avenir, une autre récompense au travail.

Si l'on en doute, qu'on interroge les colons déjà établis.

J. Brière était journalier à Montréal, vivant au jour le jour et n'ayant devant lui d'autre avenir que celui qu'il pouvait espérèr d'un travail précaire souvent interrompu par le chômage. Il s'est décidé à se faire colon. Le voilà établi, depuis quatre ans, dans le canton Howard. Il a choisi son lot en pleine forêt sans se laisser rebuter par une route de deux lieues qu'il avait à faire à pied à travers le bois. Les commencements ont été rudes comme on peut le supposer; mais ce brave colon n'a pas tardé à recueillir les fruits de son travail intrépide et opiniâtre. Arrivé sans aucune ressource, il se trouve maintenant avec une terre dont il refuse \$1500.00. Les défrichements suffisent amplement à sa subsistance. Il